

# Règlement de la Capécone 2026

## 1 – Organisateur :

- L'OUS COURATI DEU CHABLAIS

## 2 – Date et lieu :

- Le Dimanche 12 Avril 2026
- Centre Sportif de la Cité de l'Eau – Route du Vieux Mottay – 74500 AMPHION PUBLIER
- Départ des courses 13 km et 7,9 km à 9h00
- Départ de la Marche 11 km à 9h05

## 3 – Droit d'inscription :

- 15 € pour les courses et 10 € pour la marche - jusqu'au vendredi 10 avril 23h00.
- Aucune inscriptions sur place le Dimanche matin, sauf pour la marche.
- Retrait des dossards possible le Samedi 11 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au magasin Décathlon Publier
- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

## 4 – Conditions de participation :

- Catégorie d'âge : Les compétiteurs doivent être au minimum de la catégorie Cadet sur la petite course et de la catégorie Junior pour la grande course.
- Le questionnaire santé est obligatoire pour les athlètes mineurs.

## Présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées ;
- D'une attestation PPS indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière.
- L'athlète doit porter devant et visiblement, un dossard fourni par l'organisation, pendant la totalité de la compétition dans son intégralité.
- Ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée.
- Le port des bâtons n'est pas autorisé (sauf pour la marche).
- Limites horaires 11h00 pour la grande course.

Passés ces délais, les concurrents seront considérés comme hors-course, et sont sous leur seule responsabilité.

## 5 – Vestiaires – douches :

- Sur place à la Cité de l'Eau.

## 6 – Classements et récompenses :

- Récompenses à partir de 11h30.
- 3 premiers de chaque catégorie -> Cadet ( petit parcours uniquement ) / Junior / Espoir / Séniors ( sur les 2 parcours )
- 3 premiers de chaque paire de catégories regroupées Master ( anciennes appellations Vétérans ) : M0+M1 / M2+M3 / M4+M5 / M6+M7 / M8+M9 / M10 ( sur les 2 parcours )
- A tous les participants un lot souvenir (coureurs et marcheurs).
- Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée ainsi que sur le site internet.

## 7 – Voies utilisées :

- La compétition se déroule sur pistes ou chemins en milieu naturel et en partie sur des voies ouvertes à la circulation, les concurrents devront impérativement emprunter les passages balisés de la chaussée.

## 8 – Assurance :

- Responsabilité civile :

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par une police d'assurance (GENERALI).

- Les coureurs bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ou leur attestation PPS.

## 9 – Droit à l'image :

- De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support.